

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° : /AONO/MINFOR/CTPM/2026 DI
RELATIVE A LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET
GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DES ATELIERS TECHNIQUES,
DU HANGAR POUR LES SECHOIRS ET DU HALL D'EXPOSITION DANS LA
PARTIE HAUTE DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS A YAOUNDE.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de son plan de développement et d'extension de ses infrastructures suite aux inondations récurrentes dans les ateliers techniques empiétant l'accumulation de nouvelles machines, le Centre de Promotion du Bois (CPB), réseau économique de la filière bois au Cameroun, projette la construction de nouveaux bâtiments dans la partie haute de son site. Ce développement comprend la construction de bâtiments industriels et publics d'importance (des ateliers techniques, un hangar pour les séchoirs, et un hall d'exposition).

Le Ministère des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert relatif à la réalisation des études architecturales et géotechniques pour la construction des ateliers techniques, du hangar pour les séchoirs et du hall d'exposition dans la partie haute du CPB.

L'objet de cette prestation est de réaliser des études architecturales et géotechniques complètes (APS, APD, DAO) nécessaires à la construction efficace et durable de nouvelles infrastructures du CPB.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation consistent à :

• **Pour les études architecturales :**

Produire des plans architecturaux, techniques (structure, électricité, plomberie) et les maquettes 3D vidéos nécessaires ;

Fournir un devis quantitatif et estimatif détaillé (DQI) sur travaux ;

Produire les plans d'exécution du DQI et le cahier des charges techniques particuliers (CC-TP) pour la consultation des entreprises.

• **S'agissant des études géotechniques :**

- Identifier les différentes couches stratigraphiques, leurs caractéristiques physiques et mécaniques, et le niveau de la nappe phréatique sur l'emprise des projets ;

- Proposer le type de fondations le plus adapté (superficielles ou profondes) en fonction des profils des dimensions et les contraintes admissibles ;

- Fournir un rapport d'étude géotechnique (G2-PRO) consultable et exploitable par les ingénieurs structure et architectes pour l'exécution des travaux.

3. Tranches d'attribution

Le présent appel d'offres comporte deux (02) lots, comme suit :

- Lot 1 : Attributement d'un Cabinet d'architecture ou Bureau d'études techniques en vue de la réalisation des études architecturales ;
- Lot 2 : Attributement d'un laboratoire de géotechnique pour la réalisation des études géotechniques ;

NOTE : un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un seul lot.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études prévues est de FCFA TTC dix millions (10 000 000) pour chacun des deux lots.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de :

- Lot 1 : 03 (trois) mois ;
- Lot 2 : 01 (un) mois, comprenant deux (02) semaines pour les travaux sur le terrain et en laboratoire, et deux (02) semaines pour l'élaboration et la remise du rapport final.

Ces délais commencent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le secteur de l'Architecture et Travaux Publics (BTPT), sous-secteurs "bâtiments" et "équipements collectifs", exerçant les travaux de construction dans les sous-domaines d'architecture et de géotechnique respectivement pour les lots 1 et 2, et classée à la catégorie F, au minimum, conformément à l'Annexe 166.A MINMAP du 07 juin 2022, et qui répondant aux critères de qualification inscrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial de Développement Forestier de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 60 06 35 2 3 10000 1 0131 361301.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en libre.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquiescé à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à deux cent mille (200 000) FCFA valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un

organisme financier de première catégorie autorisé par le Maître d'Appel des Finances à émettre des cautionnements dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis sera recevable.

Sous peine d'irrecevabilité, lesdites cautions devront être accompagnées d'un récépissé de la Caisse des Dépôts et de consignations.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'ouvrage aux jours et heures ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 807 au 8^{ème} étage) de l'Immeuble Ministériel N° 2 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.mef.gov.rw/payspublics.gov.rw> et <http://www.radiogood.com.rw> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.rw).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 807 au 8^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N° 2) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique de l'offre par téléchargement gratuit aux adresses sus-citées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre (en français ou en anglais) devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 20/06/2016 à 14h00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessus, dans les délais impartis :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/2016/AONO/MINFOF/CIPM/2016 DU 14/06/2016»
RELATIF A LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET
GEO TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DES ATELIERS TECHNIQUES,
DU HANGAR POUR LES SECHOIRS ET DU HALL D'EXPOSITION DANS LA
PARTIE HAUTE DU CENTRE DE PROMOTION DE BOIS A YAOUNDE.**

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat est tenu d'utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, le dossier technique et l'offre financière contenues dans la clef de sauvegarde doivent être déposées dans une enveloppe sous pli scellé accompagnées de l'accusé de réception du dépôt, sous peine de rejet.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps.

L'ouverture des offres administrative et offres techniques aura lieu le 20/05/2024 à 14h30 par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune située au 1^{er} étage, poste 035, de l'immeuble administratif N°2.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualitative de 70-100 seront ouvertes à 15h30 par la même Commission et dans la même salle à une date d'ici, après publication des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- l'absence ou l'antériorité de soumission acceptée ou non reçue, du dépôt de la Charte de l'Écovert, des plis ;
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou les pièces falsifiées ;
- une note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPT, le DQI) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration de sauvegarde et d'absence de respect de l'environnement des offres ;
- l'absence de la déclaration d'engagement au respect des mesures environnementales et sociales datée et signée ;

15.2-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points, selon les critères essentiels qui porteront à trois (3) points :

- la présentation générale de l'offre (02 pts) ;
- la référence du soumissionnaire dans la réalisation des missions similaires (12 pts) ;
- la méthode d'écologie proposée en adéquation avec les HIF (10 pts) ;
- la qualification et la compétence du personnel (18 pts) ;
- les résultats financiers (05 pts) ;
- Les preuves d'acceptations des conditions du marché (03 pts) ;

N.B. :

- L'entité publique listé parmi le personnel d'un soumissionnaire et qui n'aurait présenté aucun document susceptibles de justifier sa libération de l'Administration, ne sera pas considéré comme

16. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux, d'après une combinaison des critères techniques et financiers.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, 8^e étage, porte 807, de l'immeuble

ministériel ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.coleps.com/belgis/en> et <http://www.proligecommerce.com> ou bien avec le système de communication par téléphone dédié par le Maître d'Œuvre.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : 0271 673 20 53, 25 et 699 37 07 48.

Y. 1. 012, le

LE MINISTRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE



Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP);
- ARMP pour information;
- Président du Comité d'achat;
- ARMP pour l'information;
- SIC/AMP

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
No. /ONIT/MINFOR/FB/2026 OF
FOR THE PROVISION OF ARCHITECTURAL AND GEOTECHNICAL STUDIES
FOR THE CONSTRUCTION OF TECHNICAL WORKSHOPS, A DRYING SHED,
AND AN EXHIBITION HALL IN THE UPPER AREA OF THE WOOD
PROMOTION CENTRE IN YAOUNDE.

"UNDER EMERGENCY PROCEDURE"

1. Purpose of the Invitation to Tender

As part of its development and infrastructure expansion plan following recurrent flooding in the technical workshops, which prevents the acquisition of new machinery, the Wood Promotion Centre (CPR) – a strategic player in Cameroon's timber sector – plans to construct new buildings in the upper area of its site.

This development comprises the construction of major industrial and public buildings, namely technical workshops, a drying shed, and an exhibition hall.

The Minister of Forestry and Wildlife, acting as the Contracting Authority, hereby launches an Open Invitation to Tender for the provision of architectural and geotechnical studies for the construction of technical workshops, a drying shed, and an exhibition hall in the upper area of the CPR.

The objective of this service is to carry out comprehensive architectural and geotechnical studies comprising Preliminary Architectural Design [APS], Detailed Architectural Design [APD], and Tender Documents (DOE) required for the efficient and sustainable construction of the CPR's new infrastructure.

2. Scope of Services

The services covered by this consultation consist of:

- For architectural studies:
 - Producing architectural and technical plans (structural, electrical, plumbing), as well as the necessary 3D models/videos.
 - Drawing up a detailed bill of quantities and cost estimate (BOM) for the works.
 - Producing working drawings, the DOE, and the detailed technical specifications (CCTP) for the tendering of contractors.
- For geotechnical studies:
 - Identifying the different stratigraphic layers, their physical and mechanical characteristics, and the groundwater level within the project footprint.
 - Proposing the most suitable type of foundations (shallow or deep), identifying the embedment depth and allowable bearing capacities.

- a. Providing a comprehensive geotechnical study report (GTSR) that can be fully utilized by structural engineers and architects for the execution of the works.

3. Lots / Allocation

This invitation to tender comprises two (02) lots, as follows:

- a. Lot 1: Recruitment of an architectural firm or technical consultancy firm to carry out the architectural studies.
 - b. Lot 2: Recruitment of a geotechnical laboratory to carry out the geotechnical studies.
- N.B.: Lot 1 & Lot 2 must be awarded one single lot.**

4. Estimated Cost

Following the preliminary studies, the estimated cost of the operation is 102,000,000 CFA Francs (inclusive of all taxes) for each of the two lots.

5. Estimated Execution Timeframe

The maximum timeframe scheduled by the client for the completion of the service covered by this invitation to tender is:

- a. Lot 1: Three (3) months.
- b. Lot 2: One (01) month, including two (02) weeks for field and laboratory work, and two (02) weeks for the drafting and submission of the final report.

These timeframes start from the date of notification of the award order to start the services.

6. Participation and Origin

Participation in this invitation to tender is open to companies specialized in the Building and Public Works (BTP) sector, sub-sector of buildings and public facilities, notably construction works in the civil fields of architecture and geotechnics respectively for Lots 1 and 2, and classified at least in category B, in accordance with Order 166A/MENMAP of June 7, 2022, and also meeting the qualification criteria indicated in the Tender Document.

7. Funding

The services covered by this invitation to tender are funded by the Special Forestry Development Fund budget for the 2026 financial year, under budget line item No. 60 Ch 352 (13400001) of the budget.

8. Submission Mode

The submission method adopted for this consultation is online.

9. Tender Guarantee (Bid Bond)

Each bidder must attach to their administrative documents a tender guarantee, paid by bank, issued by an organization or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public contracts, the list of which features in Document 4-4 of the Tender Document (DNO). The amount is 200,000 CFA Francs and must remain valid until thirty (30) days beyond the initial expiry date of the tenders.

The accepted formats are as follows:

- * PDF format for textual documents
- * JPEG format for images

The email must also ensure the use of compression software to potentially reduce the size of the files to be transmitted.

13. Admissibility of Bids

The administrative documents, technical file, and financial documents contained in the envelope S14 Flash drive, must be deposited in a sealed envelope accompanied by the acknowledgment of receipt of documents under penalty of rejection.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Tender Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of the tender guarantee issued by a first-category organization or financial institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds in the field of public contracts, or non-compliance with the formats of the documents in the Tender Documents, will result in the outright rejection of the tender without any recourse.

A tender guarantee produced but having no relevance to the consultation concerned shall be deemed absent. A tender guarantee presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

14. Opening of Bids

The opening of bids will take place in two phases:

- * The opening of administrative documents and technical tenders will take place on 11/05/2023 at 10h00 by the Internal Tenders Board of the Ministry of Forestry and Wildlife in a conference room of the Ministry of Forestry and Wildlife, located on the 6th floor, Room 601 of Ministerial Building No. 1.
- * Only the financial tenders of bidders who obtained the qualification score of 70/100 will be opened by the same Board and in the same room at a later date, following the publication of the technical evaluation results.

Only bidders or their duly mandated single representative of their choice may attend this opening meeting, either in the case of a joint venture consortium.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must be less than 10 years old as of the initial date of submission of tenders or have been established prior to the date of signature of the tender notice.

In the event of the absence or non-compliance of a document in the administrative file during the opening of bids and after a 48-hour grace period granted by the Board, the tender will be rejected.

15. Evaluation Criteria

The evaluation criteria consist of two types: statutory (eliminary) criteria and essential criteria.

15.1 Statutory (Eliminator) Criteria

These notably include:

- Absence of the tender guarantee at the opening of bids;
- Failure to be present beyond 15 hours after the opening of bids or submission of a document deemed not to be certain or absent (except for the tender price sheet);
- False declarations, fraudulent practices, or forged documents;
- A technical score below 70 points out of 100;
- Absence of a solemn declaration (declaration on honour) certifying no history of abandoned public contracts during the last three years;
- Absence of a quantified unit price in the financial tender;
- Absence of an element of the financial tender (the tender submission letter, the unit price schedule (CPT), the detailed bid of quantities and estimates (DQI));
- Absence of the listed and signed integrity charter;
- Absence of the backup (USB flash drive and the acknowledgment of receipt of the tender deposit);
- Absence of demonstration in the tender register;
- Absence of the dated and signed declaration of commitment to comply with environmental and social clauses.

15.2 Essential Criteria

Technical tender will be evaluated out of one hundred (100) points based on the essential criteria, which are indicatively given:

- General presentation of the tender (05 pts);
- Bidder's references in the execution of similar services (10 pts);
- Proposed methodology in line with the Terms of Reference (10 pts);
- Qualification and competence of key personnel (50 pts);
- Financial capacity (15 pts);
- Proof of acceptance of contract conditions (10 pts).

A.B.: Any bidder's servant listed among a bidder's personnel who has not presented all documents to secure their release from the Civil Service will not be taken into consideration.

16. Award

The Contracting Authority will award the contract to the bidder whose tender has been evaluated as the best value bid, through a combination of technical and financial criteria.

17. Validity Period of Tenders

Bidders shall remain bound by their tenders for ninety (90) days from the initial deadline set for the submission of tenders.

18. Further Information

Further information can be obtained during working days and hours from the Public Contracts Service of the Ministry of Forestry and Wildlife, 8th floor, Kigali City, Ministerial building No. 2, or via the following COLEPS platform at <http://www.marchespublies.rw> and

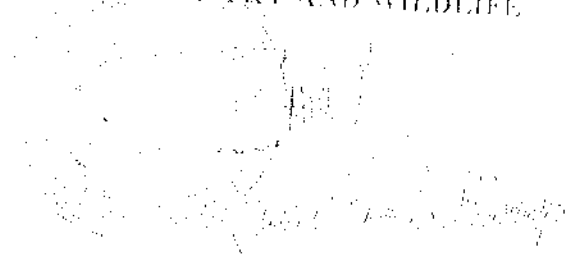
http://www.mfn.ca/contracts/enr or any other electronic communication means indicated by the Contracting Authority.

19. Fight against Corruption and Malpractices

For any denunciation regarding corrupt practices, facts, or acts, please call CON-AC on 1-817, or the Public Complaints Authority (MNMADP) or the SAIS or call at the following numbers: (237) 673 26 47 48 and 699 37 07 48.

Minister of the

MINISTER OF FORESTRY AND WILDLIFE



Copies:

- The Architectural and Technical Services (MNMADP)
- Architectural
- MNMADP
- Some other relevant information
- MFMADP